

Bureau du 12 septembre 2005

Décision n° B-2005-3487

commune (s) : Saint Fons

objet : **Quartier de l'Arsenal - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation 2005**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 1 septembre 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

En application du contrat de ville, une convention-cadre 2004-2006 de GSUP de la commune de Saint Fons a été signée conformément à la délibération du conseil de Communauté en date du 18 octobre 2004. Des actions ont été engagées depuis dans le cadre de l'amélioration de la Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) afin de répondre aux objectifs suivants :

- le renforcement des liens entre partenaires de proximité,
- l'actualisation en continu du diagnostic partagé sur le territoire,
- l'implication des habitants dans la gestion quotidienne de leur quartier,
- le renforcement de l'entretien et de la maintenance des logements, parties communes et espaces extérieurs,
- le maintien d'une forte vigilance sur le repérage des dysfonctionnements et une meilleure réactivité des interventions,
- l'amélioration de la tranquillité et de la sécurité des personnes,
- le développement de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire,
- la mise en place de conditions d'une gestion pérenne des espaces réaménagés,
- le développement d'espaces de proximité contribuant à l'animation du territoire.

Pour l'année 2005, il est proposé de poursuivre et de développer ces actions essentielles que représente la GSUP. Le coût global prévisionnel des opérations est estimé à un montant total de 728 590 € TTC avec un engagement financier pour la communauté urbaine de Lyon de 43 344 € nets de taxes.

Le tableau récapitulatif des actions à mener pour l'année 2005, détaillant le montant prévisionnel de chacune et la répartition financière entre les partenaires est annexé à la présente décision ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve le programme de gestion sociale et urbaine de proximité du quartier de l'Arsenal de la commune de Saint Fons pour l'année 2005 ainsi que la participation financière de la Communauté urbaine, à hauteur de 43 344 € nets de taxes selon la répartition figurant en annexe.

2° - Autorise monsieur le président à signer les conventions arrêtant les modalités de participations financières entre les différents partenaires et bailleurs sociaux concernés pour les opérations engageant la Communauté urbaine.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2005 et suivants - comptes 657 480, 657 280 et 657 340 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,